

COLLOQUE

Rebâtir la confiance : enjeux et défis en matière de violence conjugale

VENDREDI 17 MARS 2023

8 h 15 à 17 h 00

Hôtel Bonaventure – Montréal

Traduction simultanée sera offerte

Simultaneous interpretation will be offered



Forensia

Centre de formation
en santé mentale,
justice et sécurité

| En bref

Forensia, le Centre de formation en santé mentale, justice et sécurité de l'Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel (INPLPP), organise son tout premier rassemblement des forces vives du Québec concernées par les enjeux de violence conjugale.

Cette initiative s'inscrit dans la suite des travaux et des recommandations émises par le comité d'expert·e·s mandaté par le gouvernement du Québec afin de mieux accompagner les victimes d'agressions sexuelles et de violence conjugale. Le rapport « Rebâtir la confiance » qui en a découlé a identifié de nombreux enjeux, et a émis plusieurs pistes de solution, notamment le développement de services de qualité pour les victimes et les auteurs de violence, mais également de formations spécialisées pour les différent·e·s acteur·trice·s (ex. : intervenant·e·s, policier·ère·s, psychologues) ainsi que l'instauration d'un tribunal spécialisé en matière d'agressions sexuelles et de violence conjugale.

Le présent colloque est rendu possible grâce à la contribution de nombreux partenaires des milieux de la justice, de la recherche, de la sécurité publique et communautaire. Il s'adresse aux intervenant·e·s et professionnel·le·s – criminologues, travailleur·euse·s sociaux·ales, éducateur·trice·s spécialisé·e·s, médecins, infirmier·ère·s – oeuvrant auprès de personnes victimes ou d'auteurs de violence conjugale ou sexuelle, de même que les décideur·euse·s, chercheur·euse·s et étudiant·e·s et toutes les autres parties prenantes interpellées par la thématique.

Il permettra aux participant·e·s de prendre connaissance des principaux constats et recommandations du rapport « Rebâtir la confiance », ainsi que d'initiatives et de politiques dans les domaines de la justice, de la sécurité publique et de l'accompagnement des personnes, et des perspectives de recherche scientifique. Il se terminera par une table ronde sur les défis à relever impliquant les différent·e·s acteur·trice·s touché·e·s par la problématique.

Des présentations par affiche et des kiosques seront exposés sur place le jour-même du colloque (en présentiel uniquement). Un prix de 250 \$ sera remis à la meilleure affiche.

Simultaneous French-English translation will be for all presentations delivered in French



Traduction simultanée
anglais-français offerte durant
la conférence de Zoe Hilton -
13 h 00

Programme (matinée)

7h30 Accueil

8h15 Mot d'ouverture

Anne Crocker, Ph.D.

Professeure titulaire, Département de psychiatrie et d'addictologie et

École de criminologie, Université de Montréal

Directrice, Recherche et enseignement universitaire, Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel

8h30 Rebâtir la confiance des victimes de violence conjugale

Elizabeth Corte

Ancienne juge en chef de la cour du Québec

Ancienne coprésidente du comité d'experts sur l'accompagnement des victimes d'agression sexuelle et de violence conjugale

9h10 Les effets du rapport Rebâtir la confiance sur l'approche policière en matière de violence conjugale à la Sûreté du Québec et au Service de police de la Ville de Montréal

Amélie Bois

Conseillère en prévention de la criminalité, Sûreté du Québec

Magali Tremblay

Coordonatrice, district EST, Sûreté du Québec

Anouk St-Onge

Commandante du module d'enquêtes spécialisées en violence conjugale et mandataire corporatif du dossier violence conjugales et intrafamiliales, Service de police de la Ville de Montréal

9h50 Pause



10h05 Rebâtir la confiance : le tribunal spécialisé et l'intégration des services en matière de violence sexuelle et de violence conjugale

Claudine Simon

Coordonnatrice du volet Accompagnement du Tribunal spécialisé en matière de violence sexuelle et conjugale, Direction de la performance et de l'intelligence d'affaires, Ministère de la Justice du Québec

Mireille Gagnon

Conseillère à l'intégration des services en violences sexuelle et conjugale, Direction des services sociaux généraux et des activités communautaires, Ministère de la santé et des services sociaux

Antoine Guilbeault-Verville

Conseiller, Direction de l'aide aux personnes victimes d'infractions criminelles, Ministère de la justice du Québec

10h50 La Commission québécoise des libérations conditionnelles : Ses obligations et ses activités pour les personnes victimes de violence conjugale

Chantal Bélanger

Directrice des opérations, Commission québécoise des libérations conditionnelles

Claire Morin

Agente de liaison – personnes victimes, Commission québécoise des libérations conditionnelles

11h05 Programme correctionnel intégré – Violence entre partenaires intimes (PCI-VPI)

Christine Tremblay

Directrice des programmes, Direction générale aux programmes, Services correctionnels du Québec

Claudia Lévesque

Conseillère à la direction des programmes, Services correctionnels du Québec

Catherine Drolet

Chargée de projet en technologies sécuritaires, Direction générale à la sécurité, Services correctionnels du Québec

11h45 Dîner

Programme (après-midi)

13h00 Domestic Violence Risk Assessment and Risk Management*

Zoe Hilton, Ph.D.

Professor of Psychiatry, Temerty Faculty of Medicine, University of Toronto

**Présentation en anglais offerte en traduction simultanée*

14h00 Mieux détecter le contrôle coercitif opéré par l'auteur de violence: voie vers l'amélioration de la pratique judiciaire

Karine Barrette

Chargée de projet – Améliorer la pratique judiciaire pour accroître la sécurité des femmes victimes de violence conjugale, Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale

14h40 Regard sur le chemin parcouru depuis le rapport Rebâtir la confiance

Sabrina Nadeau

Directrice générale, À cœur d'homme

Audrey Brassard, Ph.D.

Professeure titulaire, Département de psychologie, Université de Sherbrooke

15h20 Pause

15h35 Discussion – Enjeux et défis en matière de violence conjugale

Elizabeth Corte

Ancienne juge en chef de la cour du Québec

Ancienne coprésidente du comité d'experts sur l'accompagnement des victimes d'agression sexuelle et de violence conjugale

16h35 Mot de la fin

Anne Crocker, Ph.D.

Professeure titulaire, Département de psychiatrie et d'addictologie et École de criminologie, Université de Montréal

Directrice, Recherche et enseignement universitaire, Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel

Jean-Pierre Guay, Ph.D.

Professeur titulaire, École de criminologie, Université de Montréal

Chercheur, Centre International de Criminologie Comparée, Université de Montréal

Responsable scientifique, Centre Forensia et chercheur, Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel

17h00 Fin du colloque



Résumés des présentations

Rebâtir la confiance des victimes de violence conjugale | E. Corte - 8 h 30 (French-English interpretation available)

Dans cette conférence, Elizabeth Corte, coprésidente du comité d'experts qui a rendu le rapport **Rebâtir la confiance**, présenteront les grands constats qui sous-tendent leurs recommandations, de même que les fils conducteurs qui les relient. Plusieurs de ces recommandations ont connu des suites. Après en avoir fait état, les coprésidentes discuteront des défis qui continuent de se poser dans l'accompagnement des victimes de violence conjugale.

Objectifs :

- Nommer les grands constats et recommandations du rapport Rebâtir la confiance
- Identifier les défis rencontrés dans l'accompagnement de victimes de violence conjugale

Les effets du rapport Rebâtir la confiance sur l'approche policière en matière de violence conjugale à la Sûreté du Québec et au Service de police de la Ville de Montréal
A. Bois, M. Tremblay et A. St-Onge - 9 h 10 (French-English interpretation available)

À eux seuls, la Sûreté du Québec (SQ) et le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) traitent entre 65 et 70 % de tous les dossiers soumis au Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) en matière de violence conjugale au Québec. Depuis 2021, la SQ et le SPVM disposent de ressources spécialisées en matière de violence conjugale et ont bonifié leurs services, notamment, lors du traitement d'un dossier ainsi que dans le soutien apporté aux victimes ainsi qu'aux policiers. Lors de la présentation, le sujet abordé sera celui des retombées du rapport Rebâtir la confiance sur les pratiques policières au sein des deux plus importants services de police au Québec. Plus spécifiquement quant : au processus d'une dénonciation policière; à l'offre service des deux équipes spécialisées; au changement d'approche policière. À ce qui précède s'ajoutera la présentation de certaines mesures, pour les situations considérées à haut risque de dangerosité.

Objectifs :

- Présenter les principaux changements apportés à l'intervention policière à la suite du dépôt du rapport Rebâtir la confiance.
- Exposer l'évolution de l'approche policière en matière de violence conjugale.
- Démontrer l'importance des forts liens de partenariat dans l'amélioration du filet de sécurité autour des victimes et de leurs enfants.



Inscrivez-vous à la liste de diffusion de Forensia pour recevoir notre infolettre, l'**INFOrensia**, et pour ne rien rater de nos événements, formations, conférences, colloques, etc.

Résumés des présentations (suite)

Rebâtir la confiance : le tribunal spécialisé et l'intégration des services en matière de violence sexuelle et de violence conjugale | C.Simon, M. Gagnon, A. Guilbault-Verville - 10 h 05 (French-English interpretation available)

- Rebâtir la confiance : constats et recommandations à l'égard de la justice et de l'intégration des services pour les personnes victimes de violence sexuelle et de violence conjugale
- Loi visant la création du tribunal spécialisé : cadre de référence
- L'accompagnement des personnes victimes et l'intégration des services, qu'il y ait judiciarisation ou non
- Clientèle visée (tribunal spécialisé et intégration des services)
- Le modèle d'intégration des services : standards nationaux
- Déploiement du tribunal spécialisé et des services intégrés en matière de violence sexuelle et de violence conjugale
- Les enjeux et les défis

Objectifs :

- Se rappeler les enjeux sur le parcours judiciaire des victimes de violence sexuelle et de violence conjugale, ainsi que les recommandations formulées par le comité d'experts sur l'accompagnement des victimes d'agressions sexuelles et de violence conjugale, dans son rapport « Rebâtir la confiance ».
- Être informé sur les modèles retenus pour le tribunal spécialisé et l'intégration des services en matière de violence sexuelle et de violence conjugale proposé.
- Être sensibilisé aux changements de pratiques introduits par la Loi visant la création du tribunal spécialisé ainsi que par l'intégration des services offerts aux victimes, qu'une plainte soit déposée ou non.
- Être informé sur le déploiement et les étapes d'implantation en cours au Québec.

Résumés des présentations (suite)

La Commission québécoise des libérations conditionnelles : Ses obligations et ses activités pour les personnes victimes de violence conjugale | C. Bélanger et C. Morin - 10 h 50 (French-English interpretation available)

La Commission québécoise des libérations conditionnelles est investie d'importantes obligations envers les personnes victimes. La Loi sur le système correctionnel du Québec leur assure un rôle actif dans le processus relatif à la mise en liberté sous condition. Cependant, ces dispositions sont peu connues du public et de certains acteurs du système. Cette présentation vise à clarifier brièvement le rôle qu'occupe la Commission dans le système pénal, à faire un survol de sa mission et de sa compétence ainsi qu'à résumer ses obligations en ce qui a trait aux personnes victimes de même que la place qui leur est faite dans le processus, plus particulièrement celles victimes de violence conjugale. Finalement, un bref aperçu du partenariat établi avec le Centres d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC) sera présenté.

Objectif :

- Démystifier les obligations et activités de la Commission pour les personnes victimes y compris les personnes victimes de violence conjugale

Résumés des présentations (suite)

Programme correctionnel intégré – Violence entre partenaires intimes (PCI-VPI) | C. Tremblay, C. Lévesque et C. Drolet - 11 h 05 (French-English interpretation available)

Les Services correctionnels du Québec doivent constamment adapter leur approche ainsi que leurs interventions en fonction des particularités de la clientèle, aux risques et aux besoins. Ceci prévaut également en contexte de violence entre partenaires intimes (VPI), où des interventions plus adaptées contribuent à une prise en charge efficace et efficiente des auteurs et présumés auteurs de VPI, à assurer la sécurité de tous, mais également aux services correctionnels de s'acquitter de sa mission en lien avec la réinsertion sociale.

Au cours des dernières années, les initiatives se sont multipliées afin d'optimiser la prise en charge des auteurs et présumés auteurs de VPI. Dans l'optique de mieux protéger les victimes, d'outiller davantage les intervenants et d'évaluer adéquatement les risques et les besoins des auteurs et présumés auteurs de violence, une série d'actions a été mise en place. Ces dernières s'inscrivent dans divers plans d'action gouvernementaux. Au printemps 2022, les projets et actions s'articulant autour de la VPI ont fait l'objet d'un regroupement sous la forme d'un seul programme, permettant ainsi d'assurer une approche globale, cohérente et concertée. Le Programme correctionnel intégré – Violence entre partenaires intimes (PCI-VPI) contribue ainsi à une prise en charge dynamique, proactive et optimale des auteurs et présumés auteurs de VPI. Celui-ci intègre, entre autres, les projets suivants :

- Les bracelets antirapprochement;
- Le suivi dans la communauté des auteurs de violence conjugale;
- Le service d'évaluation des personnes accusées en matière de violence conjugale;
- Les évaluations correctionnelles auprès des personnes condamnées en matière de violence conjugale;
- La collaboration à des projets externes en matière de VPI;
- Le financement de programmes spécialisés en VPI;
- La recherche et les mesures d'évaluation des sous-projets.

Objectif :

- Présenter les initiatives des Services correctionnels qui contribuent à une prise en charge dynamique des auteurs de VPI.

Résumés des présentations (suite)

Domestic Violence Risk Assessment and Risk Management | Z. Hilton - 13 h 00 (interprétation anglais-français offerte)

Cette présentation offrira un aperçu des approches ainsi que des recherches sur l'évaluation du risque de violence conjugale, en portant une attention particulière sur l'évaluation du risque actuariel empirique et l'Ontario Domestic Assault Risk Assessment (ODARA). Elle démontrera l'efficacité de l'évaluation et de gestion du risque de violence conjugale reposant sur les principes de risque-besoins-réceptivité, y compris en matière de traitement des besoins criminogènes.

Objectifs :

- Describe approaches on domestic violence risk assessment, focusing on empirical actuarial tools
- Share results of Ontario Domestic Assault Risk Assessment (ODARA) validation studies
- Identify criminogenic treatment needs among men who perpetrate domestic violence
- Point to next directions for research in domestic violence risk assessment and management

Traduction des objectifs :

- Décrire les approches d'évaluation du risque en violence conjugale, en mettant l'accent sur les outils actuariels empiriques;
- Partager les résultats des études de validation de l'instrument ontarien d'évaluation du risque de violence conjugale (Ontario Domestic Assault Risk Assessment, ODARA)
- Identifier les besoins de traitement des facteurs de risque criminogène chez les hommes qui ont commis des actes de violence conjugale
- Indiquer les orientations de recherche à venir en évaluation et en gestion du risque de violence conjugale.



Résumés des présentations (suite)

Mieux détecter le contrôle coercitif opéré par l'auteur de violence: voie vers l'amélioration de la pratique judiciaire | K. Barrette - 14 h 00 (French-English interpretation available)

À l'automne 2021, le Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale lancé le projet Améliorer la pratique judiciaire pour accroître la sécurité des femmes victimes de violence conjugale. Ce projet vise à sensibiliser et à former les intervenant·e·s judiciaires au concept de contrôle coercitif ainsi qu'à son dépistage et à sa documentation, afin qu'il·elle·s reconnaissent l'ensemble des manifestations de la violence conjugale et développent des pratiques plus appropriées pour améliorer la sécurité et la liberté des victimes. Cette présentation sera notamment l'occasion de souligner la mobilisation exceptionnelle des acteur·trice·s du milieu judiciaire dans le cadre du projet, mais également de partager les ressources développées dans la dernière année, dont la revue de littérature et la boîte à outils. Elle abordera plus en détails la détection des schémas de comportement des auteurs de violence.

Objectifs :

- Sensibiliser les participants à l'importance de la prise en compte, du dépistage et de la documentation du contrôle coercitif pour la sécurité et la liberté des victimes de violence conjugale;
-
- Faire connaître aux participants non seulement les ressources développées en matière de démystification, de dépistage et de documentation du contrôle coercitif, mais aussi la mobilisation des acteurs socio-judiciaires dans cette démarche, le tout dans le cadre de notre projet;



Résumés des présentations (suite)

Regard sur le chemin parcouru depuis le rapport Rebâtir la confiance | S. Nadeau et A. Brassard - 14 h 40 (French-English interpretation available)

Le rapport Rebâtir la confiance a eu un impact sur le climat politique et social et des retombées positives sur la reconnaissance de la légitimité et la nécessité d'inclure réellement les services aux auteurs dans l'équation. Cette reconnaissance a permis de parler plus largement de notre travail et à participer activement, au niveau national, au développement des services intégrés en violence conjugale. Ce contexte a facilité l'émergence de partenariats de recherche entre l'équipe de Recherches Appliquées et Interdisciplinaires sur les Violences intimes, familiales et structurelles (RAIV) et le Centre de recherche interdisciplinaire sur les problèmes conjugaux et les agressions sexuelles (CRIPCAS). Deux projets de recherche ont en particulier eu des impacts concrets sur le terrain. Nous ferons état des constats tirés du rapport sur la recherche en responsabilisation publié le 1er décembre 2022 et faisant état des savoirs expérientiels sur les bonnes pratiques en matière de responsabilisation auprès des auteurs de violence conjugale et familiale. Les phases du projet de partenariat avec le CRIPCAS seront également présentées, notamment du point de vue des aspects méthodologiques et des retombées du projet.

Objectifs :

- Démontrer le chemin parcouru dans la réflexion et le déploiement des actions de l'Association depuis le Rapport Rebâtir la confiance.
- Faire la démonstration que les projets de recherche qui naissent d'abord d'un besoin concret des milieux de pratique et qui incluent ces mêmes milieux de pratique tout au long du processus en mode co-construction représentent un potentiel d'impact réel sur les usagers dans l'augmentation de la qualité des services.

Panel : Enjeux et défis en matière de violence conjugale | E. Corte et J. Desoriers- 15 h 35 (French-English interpretation available)

Objectif :

- Discuter des enjeux et défis rencontrés en matière de violence conjugale



Biographies

Jean-Pierre Guay, Ph.D.

Animation

Jean-Pierre Guay est professeur titulaire à l'École de criminologie de l'Université de Montréal, responsable scientifique du Centre de formation Forensia de l'Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel de Montréal et chercheur au Centre International de Criminologie Comparée.

Il enseigne les questions d'évaluation du risque, la recherche évaluative et la statistique à l'École de criminologie de l'Université de Montréal. Ses travaux de recherche portent sur l'évaluation du risque et des facteurs de protection et il mène actuellement des travaux sur l'utilisation de l'intelligence artificielle visant la formation des professionnels.

Anne Crocker, Ph.D.

Mot d'ouverture et de fin

Anne Crocker est professeure titulaire au Département de psychiatrie et d'addictologie de l'Université de Montréal. Elle est directrice de la recherche et de l'enseignement universitaire à l'Institut national de psychiatrie légale (INPL) Philippe-Pinel et dirige la Chaire de recherche du Canada en Santé mentale, justice et sécurité (CRSH, Niveau 1, 2022-2029) à l'Université de Montréal de même que l'Observatoire en justice et santé mentale de l'INPL Philippe-Pinel.

Elle a réalisé de nombreux travaux portant sur les facteurs psychosociaux associés aux comportements agressifs et criminels, les trajectoires de services et judiciaires, ainsi que l'impact des lois et des dispositions judiciaires sur l'accès aux services. Son expertise l'amène à agir comme consultante auprès de plusieurs acteurs et organisations dans les domaines concernés par ses travaux.

Elizabeth Corte

Rebâtir la confiance des victimes de violence conjugale

Elizabeth Corte a pratiqué à la division criminelle de l'Aide juridique de 1973 à 2000. En 1981, elle rejoint l'équipe de direction de la division criminelle du bureau d'aide juridique de Montréal. Elle accède à la fonction de juge à la Cour du Québec en 2000. Elle occupe la charge de juge coordonnatrice adjointe de la région de Montréal de 2005, puis devient la juge en chef de la Cour du Québec et présidente du Conseil de la Magistrature du Québec en 2009 jusqu'en 2016. Depuis sa retraite de la magistrature en 2018, Elizabeth Corte est à nouveau membre du Barreau du Québec.

Elle a enseigné le droit pénal à l'École du Barreau de Montréal et la procédure et la preuve pénales à l'École de criminologie de l'Université de Montréal. Elle a été membre du conseil d'administration de la Société de criminologie du Québec, membre du conseil d'administration de l'Association des avocats de la défense de Montréal à compter de 1993, (présidente de 1996 à 1999) ainsi que membre fondatrice et vice-présidente de l'Association internationale des avocats de la défense (jusqu'en 2000).

Elizabeth Corte a présidé le Conseil canadien des juges en chef (2013-2016), a été membre du Comité national en matière de justice civile et familiale et de son comité directeur (2009-2016), a présidé le Réseau francophone des conseils de la magistrature judiciaire ainsi que le Forum québécois sur l'accès à la justice civile et familiale. Elle est membre fondatrice de chacune de ces organisations.

Elle a co-présidé le Comité d'experts sur l'accompagnement des personnes victimes d'agression sexuelle et de violence conjugale qui a remis son rapport en décembre 2020 et préside actuellement le Groupe de travail indépendant sur la réforme de la structure tarifaire de l'Aide juridique.

Biographies (suite)

Sergente Magali Tremblay

Les effets du rapport Rebâtir la confiance sur l'approche policière en matière de violence conjugale à la Sûreté du Québec et au Service de police de la Ville de Montréal

Sergente Magali Tremblay a occupé les fonctions de patrouilleur et de chef d'équipe à la Sûreté du Québec de 2002 à 2022. Une carrière à la gendarmerie où elle s'est impliquée auprès de la communauté, mais plus particulièrement dans les dossiers de violence entre partenaires intimes (VPI).

Depuis mars 2022, elle est coordonnatrice au sein de l'équipe de lutte à la violence entre partenaires intimes, attirée plus particulièrement aux régions de la Capitale Nationale/Chaudière-Appalaches, Bas St-Laurent, Gaspésie et Îles de la Madeleine. L'équipe VPI de la Sûreté du Québec est entièrement dédiée à la violence conjugale et ses membres y tiennent un rôle de personnes-ressources auprès des policiers et des partenaires.

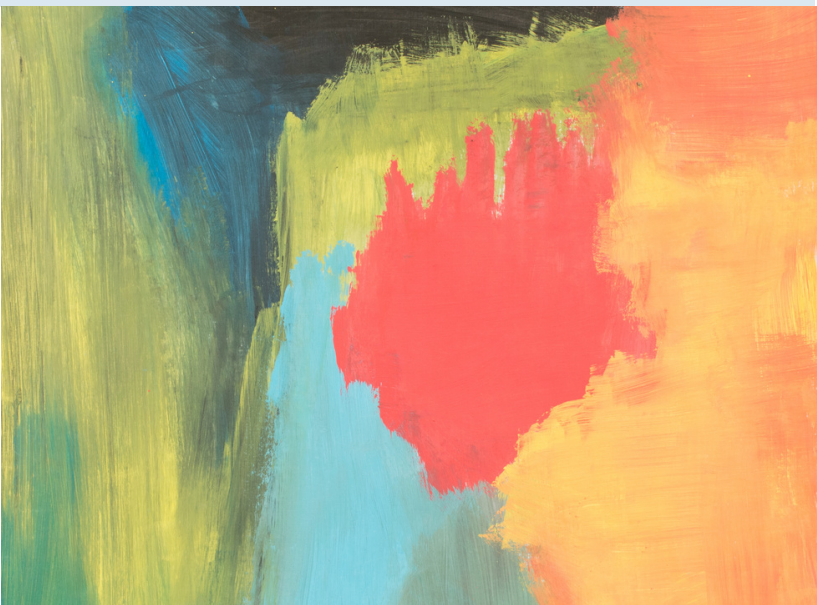
La Sgte Tremblay participe à divers comités permettant d'améliorer les pratiques policières et est aussi impliquée de près, depuis le début du projet, au niveau du déploiement des bracelets antirapprochement.

Amélie Bois

Les effets du rapport Rebâtir la confiance sur l'approche policière en matière de violence conjugale à la Sûreté du Québec et au Service de police de la Ville de Montréal

Amélie Bois agit en tant que conseillère en prévention de la criminalité à la Sûreté du Québec, entre autres à titre de répondante en matière de violence entre partenaires intimes (VPI). Diplômée en sécurité et études policières, en victimologie et en criminologie, sa carrière professionnelle l'amènera à développer une expertise en violence conjugale, domaine dans lequel elle évolue depuis plus de 10 ans. D'abord comme intervenante en maison d'hébergement puis comme coordonnatrice des services pour l'organisme SOS violence conjugale où elle a développé la campagne de sensibilisation « ... Et si je te disais que c'est de la violence? », devenue virale et utilisée encore aujourd'hui dans les écoles pour sensibiliser les jeunes à la violence dans les relations amoureuses.

À la Sûreté du Québec, madame Bois prend part à divers comités provinciaux afin de bonifier la réponse policière aux situations de VPI et tient également un rôle-conseil auprès de l'équipe et de l'organisation.



Biographies (suite)

Commandante Anouk St-Onge

Les effets du rapport Rebâtir la confiance sur l'approche policière en matière de violence conjugale à la Sûreté du Québec et au Service de police de la Ville de Montréal

Commandante Anouk St-Onge cumule 23 ans d'ancienneté au sein du SPVM. Elle a occupé diverses fonctions, et ce dans différents secteurs de la Ville. De 2007 à 2011, elle a été instructrice au Programme de formation initiale en patrouille gendarmerie (PFIPG) à l'École nationale de police du Québec. En 2012, elle a fait une mission internationale avec l'ONU en Côte d'Ivoire où elle occupait le poste de point focal sur le genre.

À ce jour, officier de direction depuis 7 ans. Elle est mandataire du dossier de violence conjugale et intrafamiliale depuis 4 ans; et elle est la responsable du module d'enquêtes spécialisées en violence conjugale (VC), et ce, depuis sa création il y a plus d'un an.

Claudine Simon

Rebâtir la confiance : le tribunal spécialisé et l'intégration des services en matière de violence sexuelle et de violence conjugale

Claudine Simon fait partie de l'équipe de coordination nationale du tribunal spécialisé du MJQ depuis octobre 2021. Elle est criminologue de formation. Elle a été intervenante et formatrice pendant plusieurs années au service Côté Cour, service spécialisé en violence conjugale et familiale en milieu judiciaire.

Elle a travaillé en recherche Chaire de recherche sur l'Évaluation des actions publiques à l'égard des jeunes et des populations vulnérables (CREVAJ) auprès de jeunes placés en protection de la jeunesse, ainsi qu'à Juripop où elle a développé un modèle de services en violence conjugale avec la chambre de la famille (Cour supérieure).

Mireille Gagnon

Rebâtir la confiance : le tribunal spécialisé et l'intégration des services en matière de violence sexuelle et de violence conjugale

Mireille Gagnon participe à la coordination gouvernementale de l'intégration des services liée au déploiement du tribunal spécialisé en matière de violence sexuelle et de violence conjugale. Elle est diplômée en travail social et en psychologie. Depuis 2000, elle occupe des postes conseil au sein du gouvernement du Québec dans le domaine correctionnel, l'immigration et la condition féminine, notamment en matière de violence et d'exploitation sexuelle. Elle a aussi travaillé auprès des Premières Nations et des Inuit.

Biographies (suite)

Antoine Guilbeault-Verville

Rebâtir la confiance : le tribunal spécialisé et l'intégration des services en matière de violence sexuelle et de violence conjugale

Antoine Guilbeault-Verville participe à la coordination gouvernementale de l'intégration des services liée à l'implantation du tribunal spécialisé en matière de violence sexuelle et de violence conjugale. Il détient un baccalauréat en criminologie. Il a été intervenant auprès des personnes victimes d'infractions criminelles dans un Centres d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC). Il a aussi travaillé à la DPJ ainsi qu'à la SAAQ, auprès des accidentés graves de la route.

Chantal Bélanger

La Commission québécoise des libérations conditionnelles : Ses obligations et ses activités pour les personnes victimes de violence conjugale

Chantal Bélanger est directrice des opérations à la Commission québécoise des libérations conditionnelles depuis octobre 2019. Auparavant, elle a œuvré 20 ans aux Services correctionnels du Québec.

Elle a occupé diverses fonctions à titre de professionnelle en milieu ouvert et en milieu fermé, puis comme gestionnaire en établissement de détention.

Claire Morin

La Commission québécoise des libérations conditionnelles : Ses obligations et ses activités pour les personnes victimes de violence conjugale

Claire Morin occupe la fonction d'agente de liaison au sein de la Commission québécoise des libérations conditionnelles depuis plus de 20 ans. Par son parcours et l'expertise acquise, elle s'est établie comme point d'ancrage de la Commission pour les mandats reliés aux personnes victimes.

Ses compétences, son empathie et son approche basée sur le respect font d'elle la personne toute désignée pour expliquer les réalités des interactions des personnes victimes avec la Commission et tout ce qui en découle.

Son implication est un atout essentiel afin de favoriser la participation des personnes victimes dans le processus décisionnel.



Biographies (suite)

Catherine Drolet

Programme correctionnel intégré – Violence entre partenaires intimes (PCI-VPI)

Madame Drolet est titulaire d'un baccalauréat en criminologie de l'Université de Montréal, elle a débuté sa carrière comme agente de probation en communauté au sein du sous ministériat des services correctionnels (SMSC) il y a bientôt 10 ans. Depuis, elle s'est notamment impliquée en soutien aux activités professionnelles de l'Établissement de détention Maison Tanguay, elle a œuvré comme agente de relations communautaires auprès de diverses ressources et occupé les fonctions de chef d'équipe intérimaire. En 2021, elle joint les rangs de la Direction générale à la sécurité au sein du SMSC comme chargée de projet dans les dossiers touchant spécifiquement la violence entre partenaires intimes. Elle coordonne actuellement l'ensemble des activités de développement et d'implantation relatives à la mesure du bracelet antirapprochement à l'échelle provinciale.

Claudia Lévesque

Programme correctionnel intégré – Violence entre partenaires intimes (PCI-VPI)

Madame Lévesque est criminologue d'abord spécialisée en matière de délinquance sexuelle auprès des adolescents, puis des adultes et enfin en matière de violence conjugale.

Elle a œuvré comme agente de probation durant quelques années. Elle est maintenant conseillère à la direction centrale et responsable provinciale des dossiers de délinquance sexuelle, de violence conjugale, des victimes, du Point de chute provincial pour l'information aux personnes victimes et des dossiers à haut risque.

Christine Tremblay

Programme correctionnel intégré – Violence entre partenaires intimes (PCI-VPI)

Madame Tremblay détient des diplômes universitaires en service social, toxicomanie et délinquance sexuelle. Elle a entrepris sa carrière professionnelle dans le réseau communautaire des maisons de transition et travaille depuis plus de 20 ans au sous ministériat des Services correctionnels.

Elle a débuté comme agente de probation en milieu ouvert et a travaillé près de 10 ans à l'Établissement de détention de Québec, notamment dans le dossier de la prévention du suicide.

Elle a par la suite occupé différents postes au bureau du directeur général du réseau correctionnel de l'Est-du-Québec et a été directrice intérimaire à la Direction des services professionnels correctionnels de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

Depuis 2015, elle est directrice des programmes à la Direction générale aux programmes, au conseil et à l'administration. Sa direction s'occupe notamment de l'évaluation et des programmes destinés aux personnes contrevenantes, dont ceux en matière de violence conjugale.

Biographies (suite)

Zoe Hilton, Ph.D.

Domestic Violence Risk Assessment and Risk Management

Dre Zoe Hilton est professeure de psychologie à la faculté de médecine Temerty de l'Université de Toronto, chercheuse sénior au Waypoint Centre for Mental Health Care et membre Fellow de la Société canadienne de psychologie. Ses recherches portent sur les personnes judiciarisées et psychiatisées ainsi que celles qui leur dispensent des soins et des services.

Elle a réalisé des travaux marquants dans les domaines de la violence conjugale, de l'évaluation du risque, de la communication du risque ainsi que de la santé physique et psychologique des patients et professionnels en psychiatrie légale.

Elle était à la tête de l'équipe qui a développé l'Ontario Domestic Assault Risk Assessment (ODARA) et est l'autrice du livre « Domestic Violence Risk Assessment, 2nd edition » publiée par l'American Psychological Association en 2021.

Karine Barrette

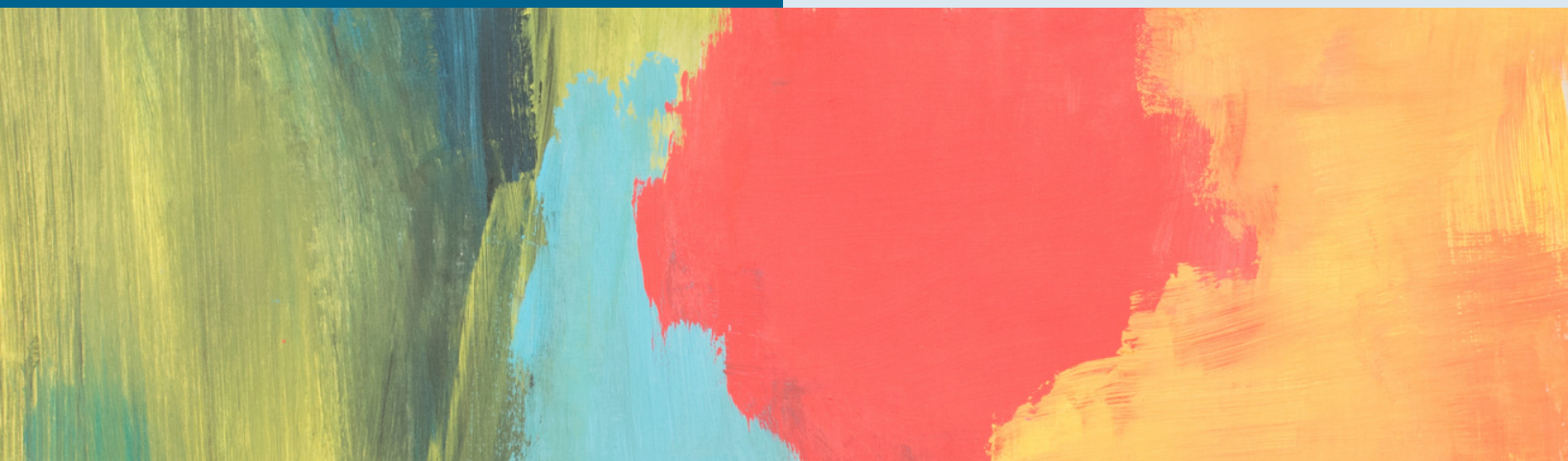
Mieux détecter le contrôle coercitif opéré par l'auteur de violence: voie vers l'amélioration de la pratique judiciaire

Motivée par un désir de contribuer à la justice sociale, Karine Barrette est engagée depuis près de 20 ans dans sa communauté, plus particulièrement à la défense des droits sociaux des personnes marginalisées.

Membre du Barreau du Québec depuis 2005, Karine a également œuvré en développement de formation continue au sein de cet ordre professionnel.

Ses diverses implications l'amènent à cerner les enjeux de collectivités et à mobiliser des partenaires afin d'amorcer des changements réels.

C'est avec cet objectif qu'elle intervient à titre de chargée de projet pour l'amélioration de la pratique judiciaire au sein du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale. Ce rôle lui a notamment permis de sensibiliser dans la dernière année plus d'un millier d'acteur·trice·s socio-judiciaires, policier·ière·s, procureur·e·s, avocat·e·s, agent·e·s des services correctionnels, juges administratifs, notamment comme formatrice pour les intervenant.e.s du Tribunal spécialisé en matière de violence sexuelle et de violence conjugale.



Biographies (suite)

Sabrina Nadeau

Regard sur le chemin parcouru depuis le rapport Rebâtir la confiance

Diplômée en droit de l'Université Laval en 1994, membre du Barreau du Québec de 1995 à 2000, spécialisée en droit criminel et pénal comme substitut du procureur général et comme avocate de la défense, Sabrina Nadeau a traité plusieurs dossiers de violence conjugale et/ou sexuelle.

De 2001 à 2020, elle a travaillé en communication graphique auprès de plusieurs clients du réseau de la santé, d'organismes communautaires ou de centres de recherches universitaires comme le Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes (CRI-VIFF) et le Centre de recherche Jeunes, familles et réponses sociales (JEFAR).

Elle est intervenante en violence conjugale auprès des auteurs au Groupe d'Aide aux Personnes Impulsives (GAPI) depuis plus de 3 ans et directrice générale du Réseau d'aide aux hommes pour une société sans violence (ACDH) depuis plus de 2 ans.

Audrey Brassard, Ph.D.

Regard sur le chemin parcouru depuis le rapport Rebâtir la confiance

Détentrice d'une maîtrise et d'un doctorat en psychologie clinique de l'UQTR, Audrey Brassard est psychologue et professeure titulaire au Département de psychologie de l'Université de Sherbrooke. Elle possède une expertise clinique et scientifique dans le domaine de la psychologie du couple et mène depuis 2006 des travaux de recherche sur l'adaptation conjugale et la violence conjugale.

Elle dirige le vaste partenariat de recherche Centre de recherche interdisciplinaire sur les problèmes conjugaux et les agressions sexuelles (CRIPCAS) – à cœur d'homme visant à mieux connaître la diversité de profils d'auteurs de violence chez les personnes en recherche d'aide et à comprendre leur évolution dans les services.

Exposants et partenaires



Forensia
Centre de formation
en santé mentale,
justice et sécurité



Institut national
de psychiatrie légale
Philippe-Pinel
APPLISCA
Université
de Montréal



Association québécoise
Plaidoyer-Victimes



**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS**



CRIPCAS

Centre de recherche interdisciplinaire
sur les problèmes conjugaux
et les agressions sexuelles

ÉTINCELLES

Pour des parcours
amoureux et intimes
positifs



HARMONIE
conjugale

IUJD INSTITUT
UNIVERSITAIRE
JEUNES EN DIFFICULTÉ

*Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Centre-Sud-
de-l'Île-de-Montréal*

Québec 



Observatoire
en justice et
santé mentale



SAS - FEMMES

Collectif de recherches et d'actions
pour la **sécurité**, l'**autonomie**
et la **santé** de toutes les **femmes**

**Service Côté Cour (CIUSSS du
Centre-Sud-de-l'île de
Montréal)**





FORENSIA.CA

FORENSIA.PINEL@SSSS.GOUV.QC.CA